NOTICE EXPLICATIVE :
GESTION DES EAUX PLUVIALES

Construction de hangars d'élevage de canards /volailles avec couverture partiellement solaire.

Pièce complémentaire à la PC4

1. CONTEXTE DU PROJET

L'EARL du mech, se situe au 220 chemin de la borde 64520 Bidache, dans les Pyrénées-Atlantiques.

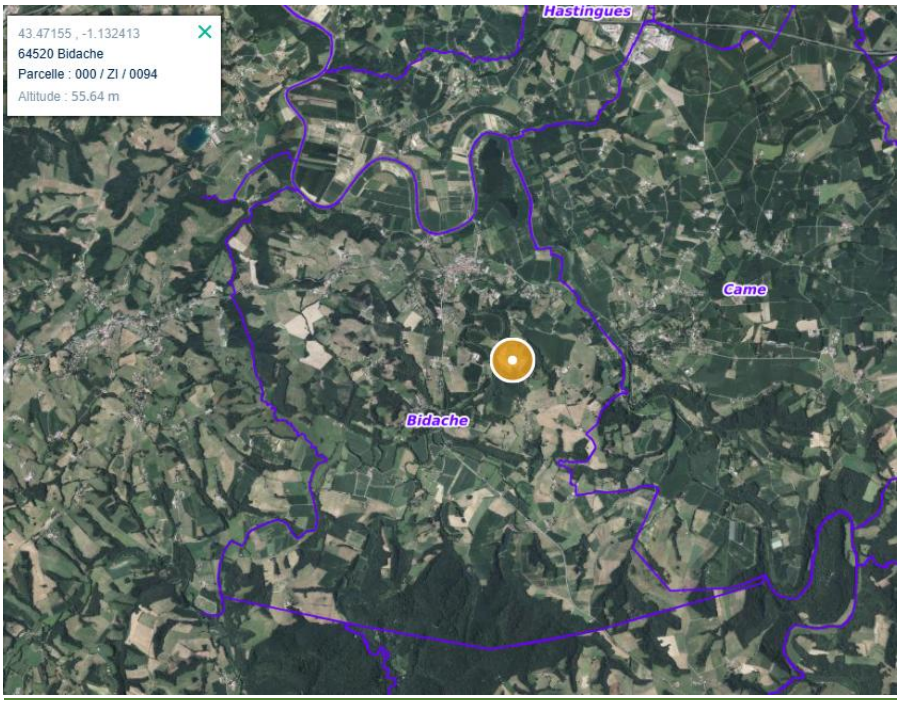

Le projet si situe sur l'élevage de canards existant des propriétaires.

La nouvelle construction, partiellement couverte en panneaux photovoltaïque est un projet de renouvellement et d'agrandissement des infrastructures. Cette dernière est composée de matériaux solides et durables dans le temps, la structure est en acier galvanisé qui respecte les normes de constructions en vigueur, les grillages installés sur le pourtour de la volière sont en acier galvanisé simple torsion et le filet de volière en toiture vient recouvrir l'ensemble de la volière afin d'offrir des espaces idéales, hauts et aérés pour l'élevage.

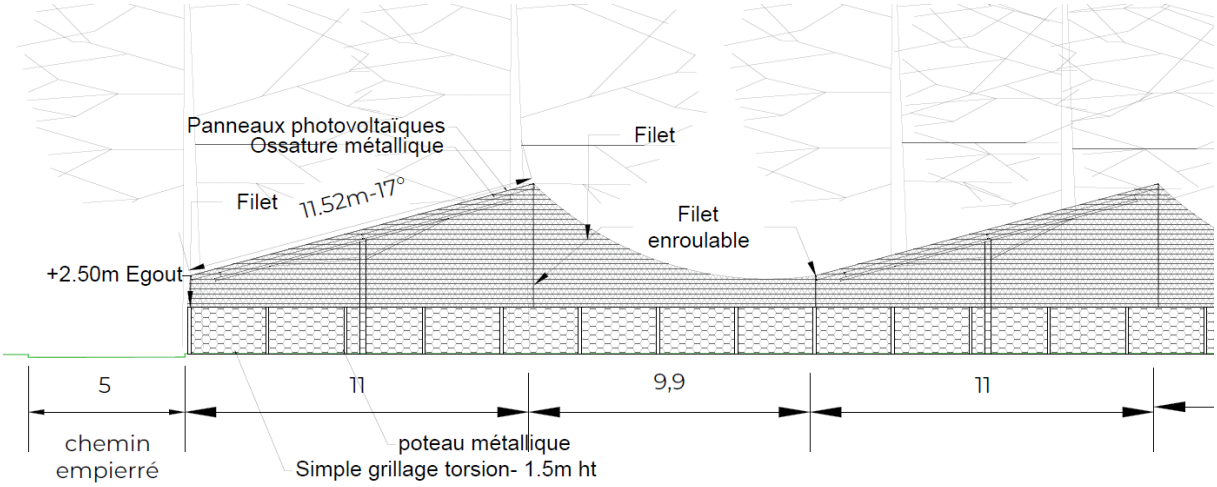

2. SOLUTION DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

Pour ce projet, la gestion des eaux pluviales a été réfléchie en prenant en compte les critères topographiques de l'exploitation, la typologie du sol mais également l'activité en elle-même exercée sur l'exploitation.

1. Le profil altimétrique du site

Il s'avère que le terrain présente une pente naturelle allant du nord vers le sud. Nous allons donc utiliser cette pente pour gérer l'absorption naturelle des eaux pluviales sur le terrain concerné par le projet.

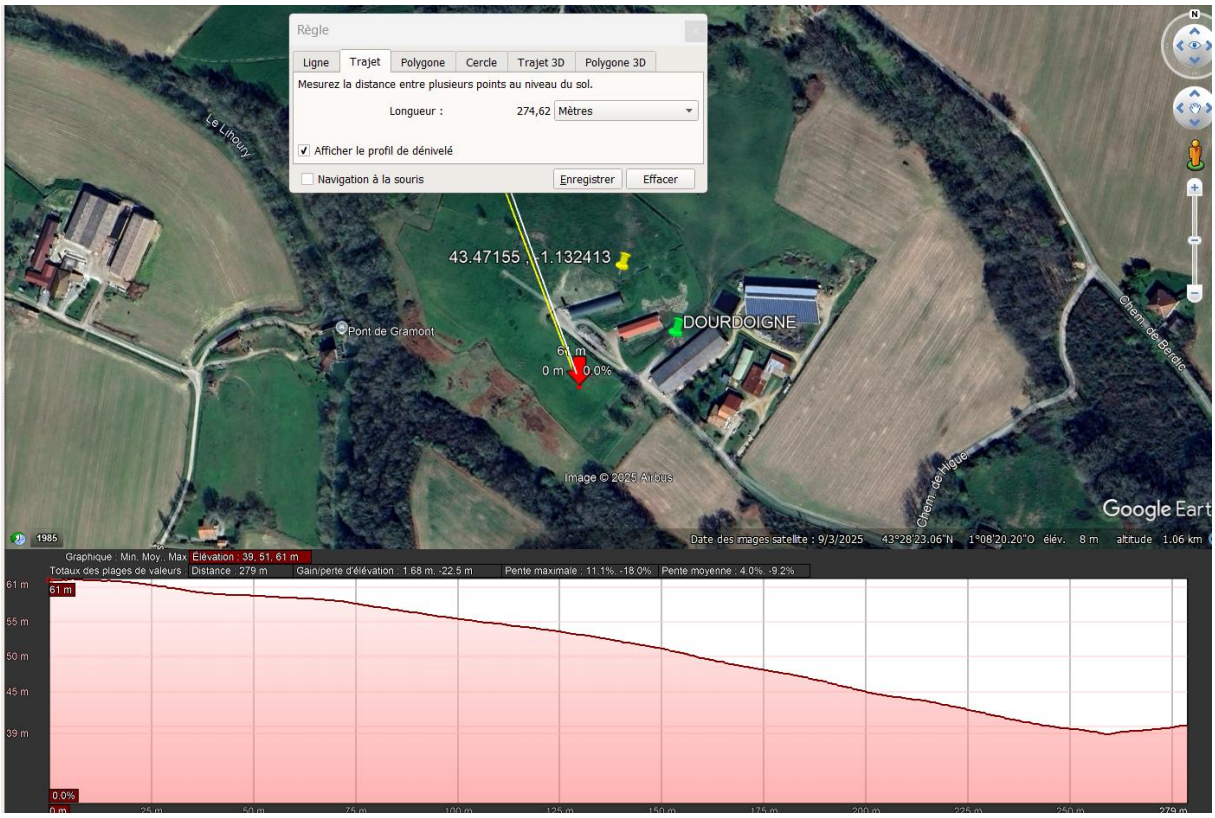

Le terrain présentant une pente naturelle d'orientation SUD/NORD présente l'avantage de faire descendre l'eau par gravitation. Ces eaux de ruissellement permettent l'élargissement de la zone de pénétration dans le sol.

2. La Typologie du sol

Le sol est majoritairement composé de **BRUNISOL(60%)**comme préisé ci-après :

Ce Type de sol présente des caractéristiques perméabilités très fortes. Cette typologie de sol est très drainante ce qui favorise la pénétration des eaux dans le sol et évite l'accumulation d'eau en surface.

3. La Solution retenue

Monsieur Dourdoigne élevant canard sur son site, la mise en place d'un bassin de rétention et donc la création d'un point d'eau attirerait nécessairement d'autres volatiles, notamment des oiseaux migrateurs, qui pourraient amener des maladies aviaires sur l'exploitation et donc avoir un impact négatif sur l'activité de l'exploitant. Cette solution n'a donc pas été retenue.

Voici ci-dessous un schéma explicatif présentant la solution retenue :

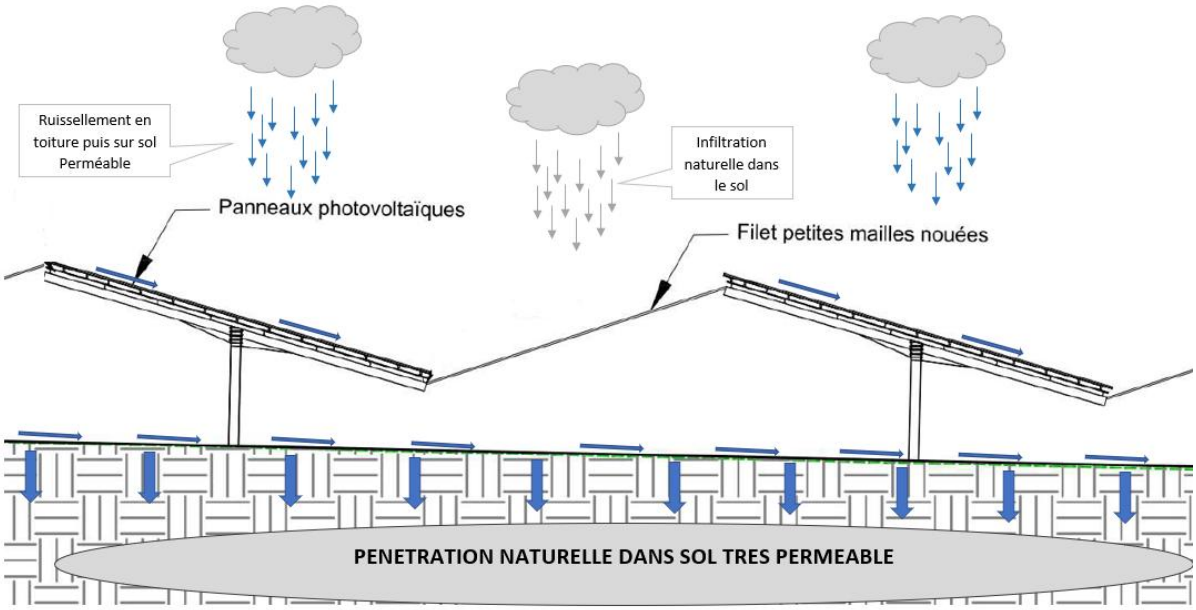

Le Principe est simple :

- Le sol présente des caractéristiques hydriques a fortes capacités d'absorption ce qui permet de le laisser faire son œuvre sans avoir besoin d'intervention humaine et sans nécessiter de travaux d'artificialisation par collecte ou drainage.

4. Les Avantages de la solution retenue

L’absorption naturelle par le sol présente de nombreux avantages :

- Réalimentation des nappes phréatiques,
- Dépollution efficace des eaux pluviales par « filtration » et décantation (piégeage des matières en suspension) par la couche sédimentaire et la couche calcaire.
- Pas de modification paysagère et dans le tissu rural.
- Pas d’artificialisation et de travaux.

3. CONCLUSION

Au vu des éléments préalablement présentés, la mise en place d’un système de collecte des eaux pluviales et d’un bassin de rétention ne nous parait pas adaptée à l’exploitation. En effet, une telle solution serait néfaste pour l’activité de l’exploitant puisqu’elle aurait pour effet d’attirer les oiseaux migrateurs et donc des maladies potentielles, ce que nous cherchons à éviter en mettant en place ces volières photovoltaïques. La capacité du sol à absorber les eaux via ses caractéristiques structurelles permettra donc l’infiltration naturelle des eaux pluviales dans les sols sans toutefois les imperméabiliser ou bien les artificialiser. Au vu de l’ensemble des éléments présentés précédemment nous opterons donc pour la solution la moins invasive qui est celle de la pénétration naturelle.